ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

contrats d'accompagnement dans l'emploi

Question écrite n° 62602

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville sur le dispositif CAE. Il lui demande de lui préciser si une personne qui bénéficie d'un CAE, et qui change en cours de CAE d'employeur, voit sa période de prise en charge diminuer par rapport à la période déjà passée dans le premier emploi.

Données clés

Auteur : M. Pierre Morel-A-L'Huissier
Circonscription : Lozère (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 62602
Rubrique : Emploi
Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville
Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 3 novembre 2009, page 10378
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)